

ASSOCIATION DE DEFENSE DU PLAN DE LA GARDE

Association Agréée en Environnement

1624 chemin d'Astouret
83130 LA GARDE
Tel : 06.86.33.31.56 C.G
Tel : 04.94.21.71.75 H.M
e-mail : a.d.p.l.g@laposte.net
Boîte aux lettres mairie : Case 57
N° SIRET : 439 329 210 00017

LA GARDE, le 15 novembre 2012

à Mr Nicolas ALLA
responsable de RFF VAR

Monsieur,

Lors de la dernière réunion géographique à Toulon, vous avez présenté **un document « schématique »** de ce qui est prévu dans le Plan de La Garde. Ce document est suffisamment important et inquiétant pour que nous vous demandions de nous le transmettre.

D'après sa présentation, c'est quasiment « une gare de triage entre d'une part des trains venant de la LGV et allant sur l'ancienne voie du côté Est, comme du côté Ouest ; et d'autre part entre les trains venant de l'ancienne voie et allant sur la LGV, là aussi des deux côtés ! » Impressionnant !

Nous voulons savoir comment sera fait ce « tunnel » : **à quelle profondeur, sur quelle largeur. A quel endroit** (sous l'ancienne voie et débordant dans le Plan ?) comptez-vous faire cet espace de triage ?

Quelle pente aura la remontée jusqu'au niveau du golf de Valgarde ? puisqu'à partir de là, la ligne LGV se trouve en surface.

Il faut rappeler que la **Zone Humide s'étend bien au-delà du golf**, jusqu'à la route nationale Toulon-Hyères ; il suffit de consulter les cartes jointes à notre premier document pour le vérifier. D'ailleurs, ces derniers jours de pluie tous les terrains étaient soit inondés soit gorgés d'eau. De plus des nappes phréatiques sont à quelques mètres de profondeur dans tout le Plan.

On peut constater que sur le tracé de la future LGV la partie en surface est suivie d'une zone indéterminée (de part et d'autre de la gare de La Pauline ?)

Pourquoi ressortir en surface dans la zone Humide du Plan alors que cette zone indéterminée pourrait être un autre tunnel avant de repartir ensuite en surface vers Sollies ?

Ce qui est prévu est très grave car

- le « tunnel » sera forcément très large pour les divers croisements des trains ; il va être creusé dans la zone inondable, ZNIEFF où se trouvera le futur Parc Nature.

- le reste de la zone humide se retrouvera soit avec un énorme et large talus ou ...avec un viaduc ?

Tout ceci n'est pas acceptable car cela se passe dans une zone sensible et à protéger.

Aussi nous vous demandons de répondre à nos légitimes questions.

Nous vous prions de croire Monsieur en l'expression de nos salutations distinguées.

La Présidente
Christiane GRANDCHAMP
christiane.grandchamp@orange.fr